

Bienvenue à l'atelier



La sécurité n'a pas de prix, mais elle a un coût.

Chaque manifestations comporte des risques
mais tous les risques ne mettent pas une manifestation en danger!

Responsabilité de l'organisateur

Code civile suisse / Code des obligations

Bases légales :

- En organisant une régate, l'organisateur crée une situation dans laquelle un participant peut occasionner des dégâts.
- Afin que l'organisateur, dans un cas de dommages, ne subisse aucune sanction juridique, il doit s'assurer que toutes les dispositions techniques et organisationnelles ont été prises afin de réduire au maximum les risques en élaborant :

Concept de sécurité

Pour chaque régates les exigences sont différentes.

- Température de l'eau
 - Météo
 - Bateaux de ligne
 - Obstacles sous l'eau (rocher)
 - Qualité des concurrents et efficacité des bénévoles
 - Nombre et état de marche des bateaux comité ainsi que de la situation locale.
- C'est pourquoi un concept de sécurité ne peut pas être une solution prête à l'emploi.
- Chaque organisateur doit faire une analyse des risques propre à sa région et au type de régates et prendre les dispositions nécessaires.
 - L'organisateur qui failli à ce principe ne rempli pas ses obligations contractuelles et pourra être accusé de négligence.

Chaque manifestations doit être soumise à autorisation

Voir législations cantonales

Dans l'avis de course, l'Autorité Organisatrice publie une décharge de responsabilité.

Décharge de responsabilité

La course a lieu par n'importe quel temps.

Il appartient à chaque concurrent de décider s'il prend le départ et / ou s'il reste en course (RCV 3, Décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, blessure ou décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après l'événement.

RCV 65 Responsabilité et coûts

La question des dommages résultant d'une infraction à une règle doit être régie par les prescriptions nationales.

Prescriptions nationales

Règle 65

Au-delà des limites des RCV, la responsabilité d'un propriétaire est du ressort du droit national en vigueur. La participation à une course se fait aux risques et périls du concurrent. Toute responsabilité de l'autorité organisatrice (ou des autorités organisatrices) est exclue. Le comité de course ou le comité de réclamation n'est pas compétent pour statuer sur des demandes d'indemnité.

Le but principal des règles susmentionnées est d'éviter les contacts entre les bateaux.

En participant à une course soumise aux règles susmentionnées, chaque participant accepte la responsabilité de tout dommage résultant d'une infraction fautive aux règles et qu'il n'y a pas d'exclusion de sa responsabilité en lien avec sa participation à un événement.

Important

Les prescriptions nationales doivent impérativement être mentionnées dans l'avis de course.

Assurance

Le club doit contrôler si les bateaux inscrit ont bien une RC de

CHF 2'000'000.-

valable en compétition

O N I : article 155

Demander une attestation à l'assurance

Un contrat ne précise jamais si l'assurance a été payée

Versicherungsbestätigung
 Attestation d'assurance
 Conferma di assicurazione
 Confirmation of insurance

Mit diesem Schreiben bestätigen wir den Abschluss folgender Haftpflichtversicherung:
 Par la présente, nous vous confirmons la conclusion de l'assurance Responsabilité civile suivante :
 Con la presente confermiamo la stipulazione della seguente assicurazione di responsabilità civile:
 This letter confirms that the following liability insurance policy is in effect:

Police Nr. 13.230.354
 Police n°
 Polizza n.
 Policy no.

gültig für die Versicherungsperiode vom 10.02.2020 - 31.03.2021
 valable pour la période d'assurance du
 in vigore per il periodo assicurativo dal
 valid for the insurance period from

für Motorboot/-yacht Wilke Finn Devoti Olympic
 pour le bateau/yacht à moteur
 per il motoscafo / lo yacht
 for motorboat / yacht

Die Höchstleistung für Personen- und Sachschäden beträgt CHF 5'000'000
 La prestation maximale pour des dommages corporels et matériels s'élève
 L'indennità massima per danni corporali e materiali ammonta a
 The maximum benefit for personal injury and property damage is

Die Versicherung deckt die Haftpflicht für Personen- und Sachschäden bei Schadenersatzansprüchen aufgrund gesetzlicher Bestimmungen. Fahrten mit Booten auf ausländischen Gewässern in der Zone Küstengewässer sind eingeschlossen. Die Haftpflichtversicherung erstreckt sich ebenfalls auf Beiboote mit Motor.

L'assurance couvre la responsabilité civile pour les prétentions en dommages-intérêts résultant de dommages corporels et matériels en vertu des dispositions légales. Elle inclut les courses en bateau dans les eaux étrangères de la zone des eaux côtières et s'étend également aux youyoues à moteur.

Exclusion de la responsabilité de l'organisateur

Dans les RCV il est écrit :

Règle 1.2: Un bateau doit avoir à son bord un équipement de sauvetage approprié pour toutes les personnes embarquées.

Règle 3: La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester *en course* relève de sa seule responsabilité.

Il est important de répéter ces règles dans l'avis de course, le formulaire d'inscription et les instructions de course.

Comme organisateur, je dois m'assurer auparavant que les moyens de secours, matériel et personnes, sont disponibles et en quantités suffisantes pour la régata planifiée.

En tant qu'organisateur nous sommes responsable de la sécurité, c'est-à-dire que nous veillerons que les concurrents :

- Connaissent avant et pendant la manifestation, toutes les informations de sécurité nécessaires.
- Que quotidiennement les infos météo soient affichées.
- Qu'en cas d'accident causé par incapacité ou par défectuosité du matériel , le concurrent soit secouru rapidement et amené sous garde médicale.

Si, comme organisateur nous ne pouvons pas garantir la sécurité, l'organisation d'une telle manifestation devrait être remise en considération.

La responsabilité de l'organisateur

L'organisateur – en général le club – doit s'assurer que toutes les dispositions techniques et d'organisation ont été prises afin d'éviter des accidents et de minimiser les risques.

Les principales dispositions sont :

- Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.
- S'assurer que les documents et les moyens sont prêts
- Matériel de sécurité prêt pour intervention avec personnel compétent
- Contrôle des mesures de sécurité prescrites des concurrents
- Renseignements continus de l'évolution météo.
- Observation continue des concurrents sur l'eau

N'oubliez jamais !

Pour chaque régata, il doit y avoir un responsable de la sécurité

Chef de la sécurité

Une personne de l'organisation doit être en charge de la sécurité.

Il connaît et contrôle les moyens de sauvetage à disposition et instruit son personnel en conséquence et s'occupe de la coordination en cas d'incidents.

Cette fonction ne doit pas incomber au directeur du Comité de Course.

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.

Régata côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)



Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régates.

Régate côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Problématique :

En raison des types de bateaux, dispersion de la flotte sur tout le lac

Surveillance des bateaux :

- Application « suivi » bateau pour smart phone
- Feuille de route
- Bateaux de surveillance repartis sur le lac par secteur
- Sociétés sauvetages / polices, informées et « de garde » pendant la régates
- Centrale d'appel responsable sécurité (club)

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.

Régata côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Mentionner dans les IC :

- Que les feux de nuit doivent être conformes à la législation.
- Un bateau doit allumer les feux de navigation requis entre le coucher et le lever du soleil et à tout moment lorsque la sécurité l'exige.

SAILING INSTRUCTIONS (SI) / INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Version 1.0, 14.02.2024

All times are given in Official Swiss time / Toutes les heures indiquées sont à l'heure officielle de Suisse

Suset time / Heure du coucher du soleil : 21:27

Surise time / Heure du lever du soleil : 05:44

[NP] denotes a rule that shall not be grounds for a protest by a boat. This changes RRS 60.1(a).	[NP] signifie que cette règle ne peut pas être motif à une réclamation par un bateau. Ceci modifie la RCV 60.1(a).
--	--

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régates.

Régates côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Mentionner dans les IC :

- Un bateau n'ayant pas allumé ses feux de navigation lorsque requis, indépendamment de la raison, doit immédiatement se retirer de la course et rejoindre la côte la plus proche pour s'ancrer ou s'amarrer jusqu'à ce que les feux de navigation ne soient plus nécessaires.

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.

Régata côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Gilets de sauvetage :

Les bateaux doivent avoir à bord, pour tous les membres l'équipage, des gilets de sauvetage avec col, de 75N de flottabilité au moins.

La RCV 40.2(a) s'applique

(a) Si le pavillon Y est envoyé sur les embarcations du Comité de Course

(c) A tout moment lorsque les bateaux sont à flot, aussitôt que les feux d'avertissement de coup de vent sont enclenchés (40 ou 90 éclats/min)

A tout moment, entre le coucher et lever du soleil et à tout moment lorsque la sécurité l'exige.

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.

Régata côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Distribuer feuille explicative des protocoles de sauvetage

Recto

- La surveillance des concurrents sera assurée par le dispositif de Surveillance mis en place par l'AO, par les sociétés de sauvetage et par les polices suisse.
- Pour alerter la Surveillance, il faudra:
 - DE JOUR: si possible amener le foc et hisser le pavillon de détresse ou montrer dans l'étai un coussin, un pare-battage ou une bouée, et faire de grands signes.
 - DE NUIT: envoyer des fusées à intervalles d'environ 2 minutes. L'emploi inapproprié et inconsidéré de fusées peut entraîner un refus d'inscription ultérieure.
- Si possible appeler la centrale de Surveillance:
- **Tout bateau en détresse et dont l'équipage complet est récupéré par un autre bateau ou embarcation de sécurité** doit fixer le pavillon rouge de détresse (obligatoire à bord) clairement visible sur l'épave afin de signaler au sauvetage que tout l'équipage est sain et sauf et en sécurité. Cette procédure évitera une perte de temps pour la recherche d'équipiers déjà en sécurité.
- Tout bateau ayant rencontré un problème, tel que la perte d'un équipier, et qui a pu donner lieu à un appel à la surveillance de la part d'un autre concurrent témoin, est tenu, au cas où il aurait réussi à régler son problème par ses propres moyens, d'en informer immédiatement la centrale de la Surveillance.
- Les bateaux renonçant à partir ou abandonnant ont l'obligation de s'annoncer par téléphone le plus rapidement possible à la centrale de la Surveillance:
- Tout bateau qui abandonne doit enlever son ou ses fanions de Course et veiller à ne pas perturber la route des concurrents en **COURSE**.

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régata.

Régata côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Distribuer feuille explicative des protocoles de sauvetage

Attitude à adopter en cas d'urgence

Contactez le

- agiter circulairement un pavillon rouge
 - faites des mouvements lents et répétés de haut en bas des bras de chaque côté
 - balancer circulairement une source lumineuse (de nuit)
- Une fois l'appel de détresse lancé, continuez à vous signaler jusqu'à l'arrivée des secours (surtout de nuit).

Comment annoncer un incident

QUI ?	Qui appelle ?
QUOI ?	Qu'est-ce qui se passe ?
OU ?	Le lieu le plus précis possible
QUAND ?	Quand cela s'est produit ?
COMBIEN ?	Le nombre de personnes à secourir
COMMENT ?	Dans quelles circonstances ?

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régate.

Régate côtière / de nuit / beaucoup de participants (tout le lac)

Distribuer feuille explicative des protocoles de sauvetage

Verso

Nr. de téléphone

Urgence 144

Médecin de garde :

Hôpital :

La centrale 144 coordonne l'ensemble des moyens de secours engagés sur une intervention, aide à l'orientation des patients et patientes vers les hôpitaux et annonce leur arrivée, permettant aux structures receveuses de s'y préparer.

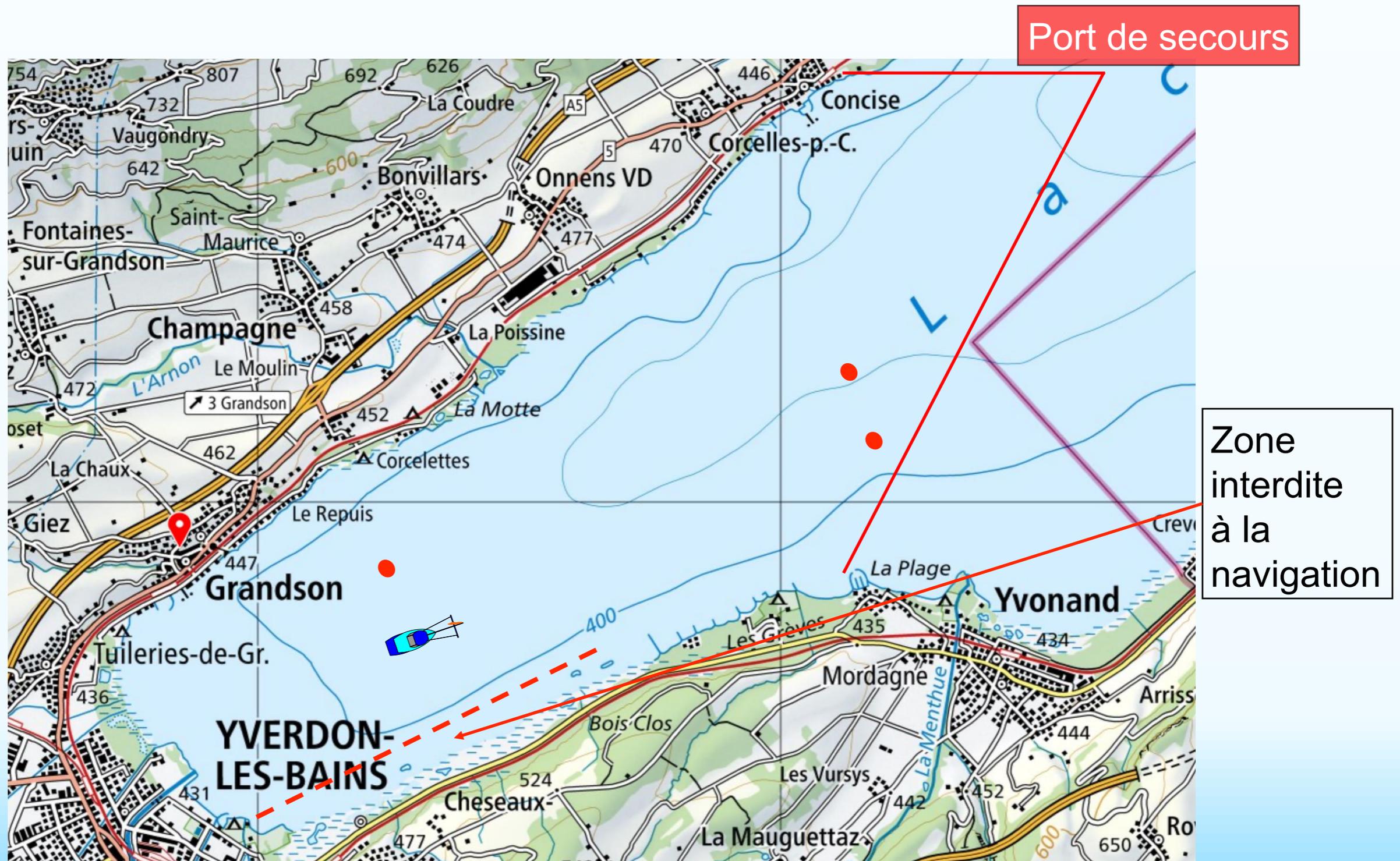
Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régates.

Régate parcours construit / devant le port

- Tous les concurrents recevront avec les IC, lors de l'inscription, la feuille avec le plan de la zone de course et le dispositif de sécurité.
- Au tableau officiel et au meeting des skippers, le CC informera les concurrents de la situation météo et de la température de l'eau.
- Les concurrents qui ne participent pas à une course ou abandonnent, doivent obligatoirement le signaler au CC.
- Les bénévoles recevront lors du 1^{er} briefing, des informations concernant le dispositif de sécurité.
- Lors de la sortie sur l'eau un contrôle radio devra être effectué par le CC, et celui-ci devra s'assurer que la radio du club house est en service pendant les courses.
- Lors du débriefing des bénévoles, le thème « sécurité » devra impérativement être discuté et des améliorations prévues si nécessaire.

Élaboration et application d'un concept de sécurité adapté à la régates.

Régate parcours construit / devant le port



○ Application du concept de sécurité

Le président du CC est en contact étroit avec le chef sécurité :

- Le président du CC a le contrôle sur l'eau
- Le chef sécurité coordonne les activités depuis la terre

➤ Mesures sur l'eau

- Contrôle de liaison avant chaque course
- Surveiller la météo, contact avec le service météo
- Contact avec la police du lac et le sauvetage
- Hisser le pavillon Y  si nécessaire et prescrire les combinaisons étanches suivant la saison de la régata.
- Contrôle des participants lors de la sortie et de la rentrée (émargement)
- Au minimum toujours 1 bateau de sauvetage prêt avec des personnes compétentes
- Sur appel, des bateaux de secours supplémentaires immédiatement sur parcours

Nous devons adapter notre dispositif à la réalité :

Il y a une grande différence si la régata est organisée pour des dériveurs ou des « lestés » et les moyens de sauvetage peuvent être complètement différents si la régata est organisée en été ou en automne avec des températures froides, mais il y a toujours une constante :

Nous devons rapidement et efficacement porter secours aux concurrents et les transférer aux bonnes personnes ou organisations.

Important

Pour des dériveurs, compter le nombre de têtes visibles !

Le dispositif est mis en place en premier lieu pour secourir des personnes et seulement si les conditions le permettent le matériel et les bateaux pourront être pris en charge.

Nous devons rapidement et efficacement porter secours aux concurrents et les transférer aux bonnes personnes ou organisations.

L'emplacement du débarquement d'éventuels blessés doit être défini dans le concept et connu des intervenants.

Suivant la gravité de l'incident une vie dépend de ce genre de détails.

JUNIORS

Exigences J + S

Un moniteur(trice) peut-être en charge au maximum de :

- 8 bateaux

ou

- 12 participants

JUNIORS

Dans les IC certains clubs mentionnent que les coachs font partie du dispositif de sécurité !!!

Que signifie cette phrase si les coachs ne reçoivent pas des informations claires et précise de ce que l'on attend d'eux.

Le directeur de course doit expliquer aux coachs/moniteurs le système choisi pour la régata.

Systèmes

1. Les coachs / moniteurs reçoivent une liste des participants dont ils auront la responsabilité, y compris les navigateurs d'autres clubs sans accompagnateurs.
2. Le plan d'eau est réparti en secteur est chaque coach reçoit un secteur.

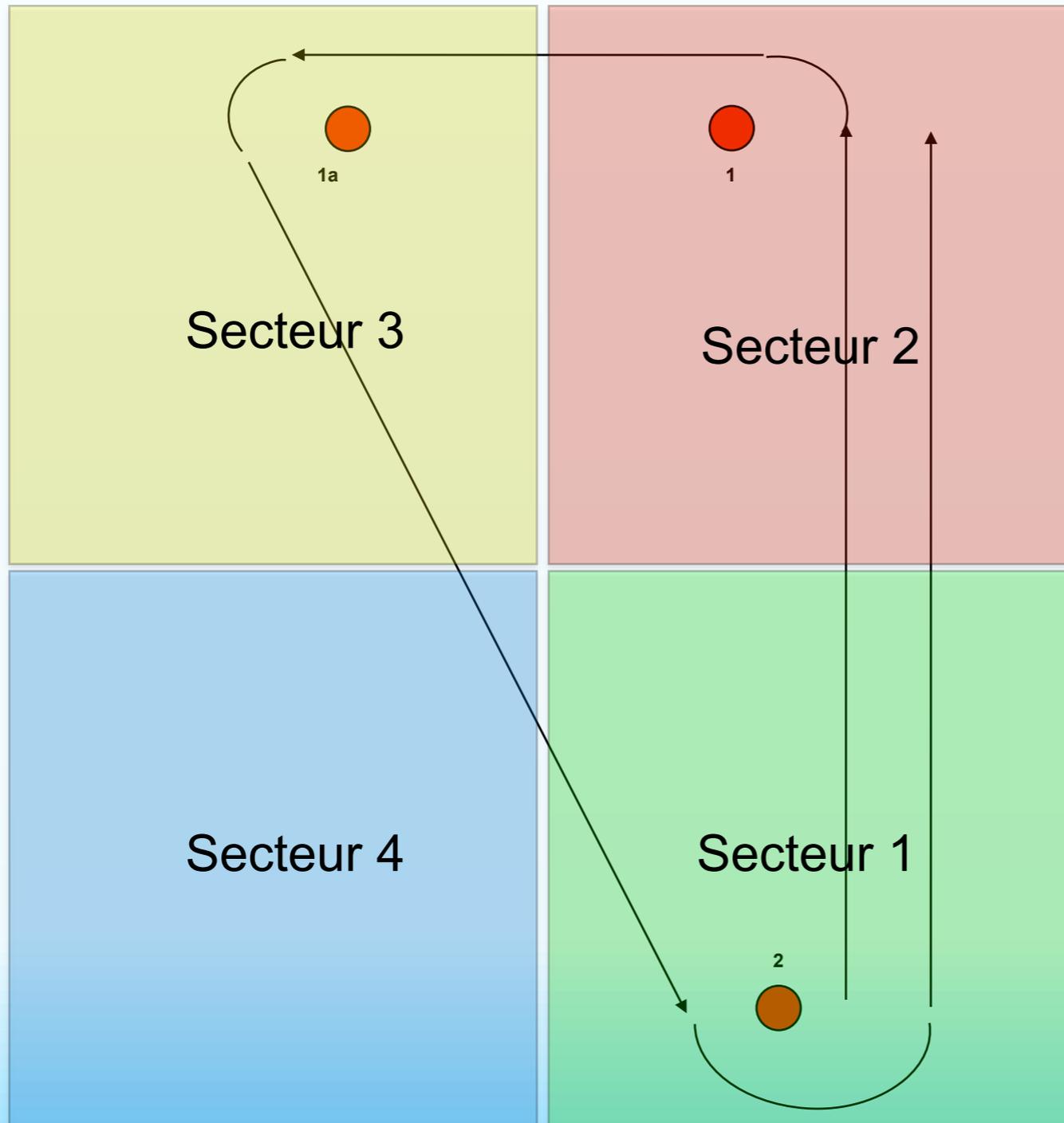
JUNIORS

Briefing sécurité

Acompagnant / Support Persons	CNP, Club Nautique de Pully	Loic	Schelsohn	S11 VD	S11
ILCA 4	CNP, Club Nautique de Pully	Timothee	Gomis	SUI 196916	S11
ILCA 4	CNP, Club Nautique de Pully	Louis	Duboulet	SUI 199850	S11
ILCA 4	CNP, Club Nautique de Pully	Jean	Glauser	SUI 207169	S11
ILCA 6	CNP, Club Nautique de Pully	Joanna	Utiger	SUI 216180	S11
ILCA 6	CNP, Club Nautique de Pully	Lucas	Sudan	SUI 217822	S11
ILCA 6	CNP, Club Nautique de Pully	Antoine	Comby	SUI 221839	S11
ILCA 4	CNV, Club Nautique de Versoix	Daniel	Cook	SUI 199430	S11
ILCA 4	CNV, Club Nautique de Versoix	Malo	JANZI	SUI 200899	S11
ILCA 6	CNV, Club Nautique de Versoix	Rebecca	Cook	SUI 202198	S11
ILCA 4	CNLY, Club Nautique de Lutry	Basile	Debluë	SUI 197028	S11
ILCA 6	CNM, Club Nautique Morgien	Thomas	Vez	SUI 217308	S11
ILCA 7	CNM, Club Nautique Morgien	Antonios	Prokos	SUI 211515	S11
ILCA 7	CNM, Club Nautique Morgien	Carlo Massimo	Saratti	SUI 211685	S11
Class	Skipper Club	Skipper FirstName	Skipper LastName	Sail Number	S14
Acompagnant / Support Persons	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Charles	Martinez	S14 NE 8519	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Philippe	Gossin	SUI 158039	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Lorenz	Mueller	SUI 204372	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Jacques	Perret	SUI 212744	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Jean-Luc	Dreyer	SUI 216069	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Andrea	Dubois	SUI 216708	S14
ILCA 6	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Lars	Dittel	SUI 221735	S14
ILCA 7	CVN, Cercle de la Voile de Neuchâtel	Mark	Jones	SUI 194327	S14
Class	Skipper Club	Skipper FirstName	Skipper LastName	Sail Number	S15
Acompagnant / Support Persons	CVVT, CV de Vevey-la-Tour	Arnaud	De Bruyne	S15 VD 31 296	S15
ILCA 4	CVVT, CV de Vevey-la-Tour	Gian	Joz-Roland	SUI 122016	S15
ILCA 4	CVVT, CV de Vevey-la-Tour	Tom	Felli	SUI 156181	S15
ILCA 4	CVVT, CV de Vevey-la-Tour	Arnaud	Leimgruber	SUI 218263	S15
Class	Skipper Club	Skipper FirstName	Skipper LastName	Sail Number	S18
Acompagnant / Support Persons	Drcs	Daniel	Mihelic	S18 Sz8083	S18
ILCA 7	87756, SHVSM Mariupol	Ivan	Zhukalin	UKR 220102	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Elena	Kreuzer	SUI 204048	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Yara	Roth	SUI 217180	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Ava	Wilson	SUI 217820	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Philipp	Dneprov	SUI 219653	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Niklas	Ambos	SUI 219816	S18
ILCA 4	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Leanne	Turrin	SUI 223243	S18
ILCA 6	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Ennio	Turrin	SUI 217602	S18
ILCA 6	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Alina	Shapovalova	UKR 219653	S18
ILCA 7	DRCS, DIRT Regattaclub Sisikon	Lenny	Züger	SUI 222330	S18
ILCA 6	SHSVM, SHSVM	Okladnikov	Vadym	UKR 220102	S18
ILCA 4	SHVSM, -	Semen	Sokol	UKR 222299	S18

JUNIORS

Briefing sécurité



Attribution de secteurs
aux coachs/moniteurs

Briefing bénévoles sur l'eau

En cas de grave problème sur l'eau, le transport de blessé se fera au moyen du boucanier (possibilité d'allonger un blessé).

Prise en charge de blessés par ambulance sous la grue. Arrivée du bateau au ponton B (amarrage Boucanier - Noé)

ATTENTION : le chemin d'accès DOIT toujours être libre pour l'arrivée d'une ambulance.

Je vous prie d'être attentif et signaler tout véhicule qui pourrait gêner l'accès.

Si évacuation de blessé par hélicoptère, place d'atterrissage sur terrain à côté du club house côté Est (coordonnées GPS dans concept sécurité)

Moyens de sauvetage et logistique :

A terre :

Club house : Trousse de premier secours

Couverture de survie

Lit de camps

- Accès pour véhicules de secours toujours libre.
- Places d'atterrissage pour hélicoptère (données GPS).
- Liaisons mises en place et contrôlées.
 - Interne / club : bateau Start, bateaux aides, bateaux de sécurité, bureau
 - Externe: police du lac, police cantonale, sauvetage

Moyens de sauvetage et logistique :

Sur l'eau :

- Bateaux de sauvetage rapide et permettant le transport d'une blessure au dos
- Équipés avec du matériel de sauvetage et du matériel de 1^{er} secours
- Suivant la saison couverture
- Pincés coupantes (haubans)
- Equipage avec 1 nageur-sauveteur.
- Pilote de bateau sachant s'approcher d'un bateau (dériveur) retourné

En cas de besoin : Bateau contrôleur, pose bouées, Jury

Entraîneur ou coach pourront être intégrés au dispositif de

sauvetage (briefing avant l'événement et expliquer ce que

l'on

attend d'eux.

Les critères suivants peuvent nous aider

- Quelles classes sont au départ ?
- Quelles tranches d'âges naviguent ?
- Quelles sont les conditions météo ?
- Quelles conditions de vent pouvons nous attendre ?
- Quelles sont les conditions locales ?
- Est-ce que ma décision peut-être confirmée par une deuxième personne ?

Quelles classes sont au départ ?

- Dériveurs ou lestés de course sans cabine
- Lestés avec confort

Pour les dériveurs et petits lestés une longue attente sur l'eau peut-être inconfortable

Quelles groupe d'âge navigue ?

- Opti, enfants de 8 à 15 ans
- Juniors , 15 à 18 ans
- Actifs, 19 à 45 ans
- Masters, 45 et plus jusqu'à 80 ans

Conditions météo

Il y a une grande différence si une épreuve est organisée au printemps, en été ou en automne

- Temps désagréable, froid et sans vent
- Beau temps avec soleil de plomb et pas de vent

Dans les deux cas une attente sur l'eau peut-être désagréable.

Nous prenons en considération les conditions correspondantes et sommes attentifs aux conditions météo

Nous organisons des épreuves pour les navigateurs et non pas pour le Comité ou pour nous-même.

C'est lors de météo difficile que la compétence du directeur de course est importante !

- Comment décidons-nous s'il faut faire sortir les bateaux ?
- Restons-nous sur l'eau ou rentrons-nous au port ?
- Annule-t-on une course ou laissons-nous la continuer ?

Nous avons besoin de critères de décision !

- Nous savons quoi va aider !
- Nous savons qui va nous aider !

Cellule de crise

Est considéré comme crise:

- Mort de participants, de proches, d'invités ou de bénévoles,
- Grave accident avec blessures importantes ou mort
- Graves perturbations météo avec importants préjudices sur la manifestation,
- Inondations,
- Menaces de violences dans le cadre de la régate,
- Perturbation de la manifestation par des groupes ou des individus

Cellule de crise

- Une cellule de crise peut être convoquée par le CC, par le président du CO ou le président du Club en accord avec les différentes personnes.
- Il faut définir qui conduit la cellule de crise.
- La formation de la cellule de crise est à adapter en fonction de l'incident.

Définir les personnes de la cellule de crise :

- Président CO
- Directeur de course
- Président du club
- Président de la ou des classes

Cellule de crise

Lieu de la cellule de crise

Local dans club house / Bureau de course / Autre

Définir la communication

- Parents, proches
- Participants, bénévoles
- Médias

Communications

- La cellule de crise désigne un membre comme coordinateur entre les différents services de secours.
- La communication aux membres, participants et bénévoles se fait en accord avec les services de secours.
- La communication aux médias, se fait en accord avec les services de secours.

Cellule de crise

Principe:

- Discussion préalable avec les secours absolument indispensable
- La communication doit être faite par une et même instance
- Les faits sont demandés
- Parler des personnes et des victimes
- Ne pas avoir peur de montrer des sentiments
- La pression médiatique peut durer – au delà de l'évènement - prévoir des personnes

Cellule de crise

Communications

Principe

La communication de crise doit toujours être faite par la plus haute instance.

**Pas tout ce qui est vrai ne doit être dit,
mais tout ce qui est dit doit être vrai.**



Grandson, 10 septembre 2020

Concept de sécurité

Championnat Suisse Finn

17 - 20 septembre 2020

1. Objectifs

Avec le concept de sécurité ci-dessous, les structures organisationnelles et matérielles devraient assurer la conduite d'un événement sans incidents.

Il s'agit en premier lieu :

- Mise en place des mesures préventives
- Faire face aux situations
- Retour à la normale après l'incident.

2. Analyse du risque

Principe de base : Une régates de voiliers n'est pas un sport dit „à risques“.

Le facteur risque lors de régates est analysé comme suit :

R = Appréciation du risque concernant des menaces et les répercussion sur les gens et le matériel

Pas important	Premier soins suffisant
F	Atteinte dans la santé, sans arrêt de travail
M	Atteinte dans la santé, avec arrêt de travail
G	Mort, blessures graves, séquelles

E = Probabilité du risque

Pas important	Improbable, pratiquement pas possible
F	Faible
M	Moyen
G	Elevé

Deux domaines seront pris en considération :

a) Risques sur l'eau :

Facteur de risque		R	E	Raison
Environnement	Température de l'air	F	-	Si >15°C
	Température de l'eau	M	-	Si >15°C, sinon G
	Force du vent	M	-	Max 6 BF à cette période
	Tempêtes (front froid,	M	M	Prévisions météo fiables
	Orages (éclairs, rafales)	M	M	
	Heure de jour, visibilité	F	-	Régates de jour
	Bateaux de lignes	F	F	Peu dans parcours

3. Moyens

3.1. Chef de la sécurité : Jean-Marc Noverraz

3.2. Participants : env. 50 Finn (50 personnes)

3.3. Bateaux du Comité de Course :

Nombre	Fonction des bateaux	Utilisation	Equipement
1	Comité	Départ et Arrivée	Trousse de secours
1	Mouilleur	Pose bouée Joker pour sauvetage	Trousse de secours
1	Bateau viseur	Contrôle bouée,	Trousse de secours
1	Bateaux sécurité	Sauvetage	Trousse de secours
2	Bateaux Jury	Libre	Trousse de secours

3.4. Club house : Caisse avec matériel de 1^{ers} soins.

3.5. Transfert de blessés : Le transfert de personnes blessées devra se faire dans la mesure du possible aux alentours du club house.
Contrôler accès pour ambulance (hauteur du passage sous voie / voitures !!!).

3.6. Liaisons: Pendant les courses, le club utilise son propre réseau de communication. Les conversations dites „sensibles” se feront par téléphone mobile. L’alarme aux forces de secours se fera par téléphone mobile.

3.7. Possibilité d’atterrissage pour hélicoptère: Terrain à l’EST du club
Rue du Pecos

N 46°48'21.0", E 6°38'31.4"

4. Principe de sécurité

- Le Cercle de la Voile, pendant la manifestation, met en place un dispositif de sécurité adapté (présent document).
- Lors d’incidents avec blessures, le transfert devra se faire le plus rapidement possible aux instances de secours / personnel médical.
- Le président du comité de course établit et assure le contact par téléphone mobile avec la police du lac / sauvetage.
- Les informations météo seront suivies avec soins depuis le club house et transmises au président de course, et ce plus particulièrement lors d’orages prévus:

5. Mesures préventives

5.1. Organisation

- Le président du CO et le directeur de course établissent les mesures de sécurité.
- Un chef sécurité sera nommé pour le championnat.
- Quand un incident se produit sur l'eau, la sécurité est une priorité absolue et est coordonnée par le CC.
- Quand un événement se produit à terre, le gestionnaire de club house prend les dispositions de sécurité adéquate et coordonne les secours. Le comité de course, lors d’incidents très graves, constitue une cellule de crise et conduit celle-ci avec les différentes équipes de secours.

5.2. Infrastructure / Matériel / Personnel

- Les urgences médicales, seront si nécessaires, traitées dans le club house.
- Le matériel sanitaire, à terre et sur l’eau, est de la responsabilité du bureau de course.
- Les numéros de secours sont affichés visiblement dans le club house.
- Les itinéraires de secours seront affichés au tableau officiel.

Check liste des mesures préventives

Annexe 2 au concept de sécurité CS Finn 2020

Tâches	Responsable	Exécuté
Contrôle du matériel sanitaire au club house	Secrétariat course	
Contrôle du matériel sanitaire des bateaux	Secrétariat course	
Affichage des numéros de secours au tableau officiel.	Comité de course	
Affichage des routes de secours.	Comité de course	
Distribution du plan « zone de course » au participants.	Secrétariat course	
Affichage au tableau officiel de temp. de l'eau, temp. de l'air et infos météo	Comité de course	
Sauvegarde des sites internet avec météo et radars orages	Secrétariat course	
Information aux bénévoles du concept de sécurité	Comité de course	
Contrôle liaisons radio dès la sortie du port	Comité de course	
Assurer le contact avec police du lac.	Chef sécurité	
Feedback des bénévoles lors du débriefing.	Comité de course	

Merci pour votre participation et excellente saison 2025

